

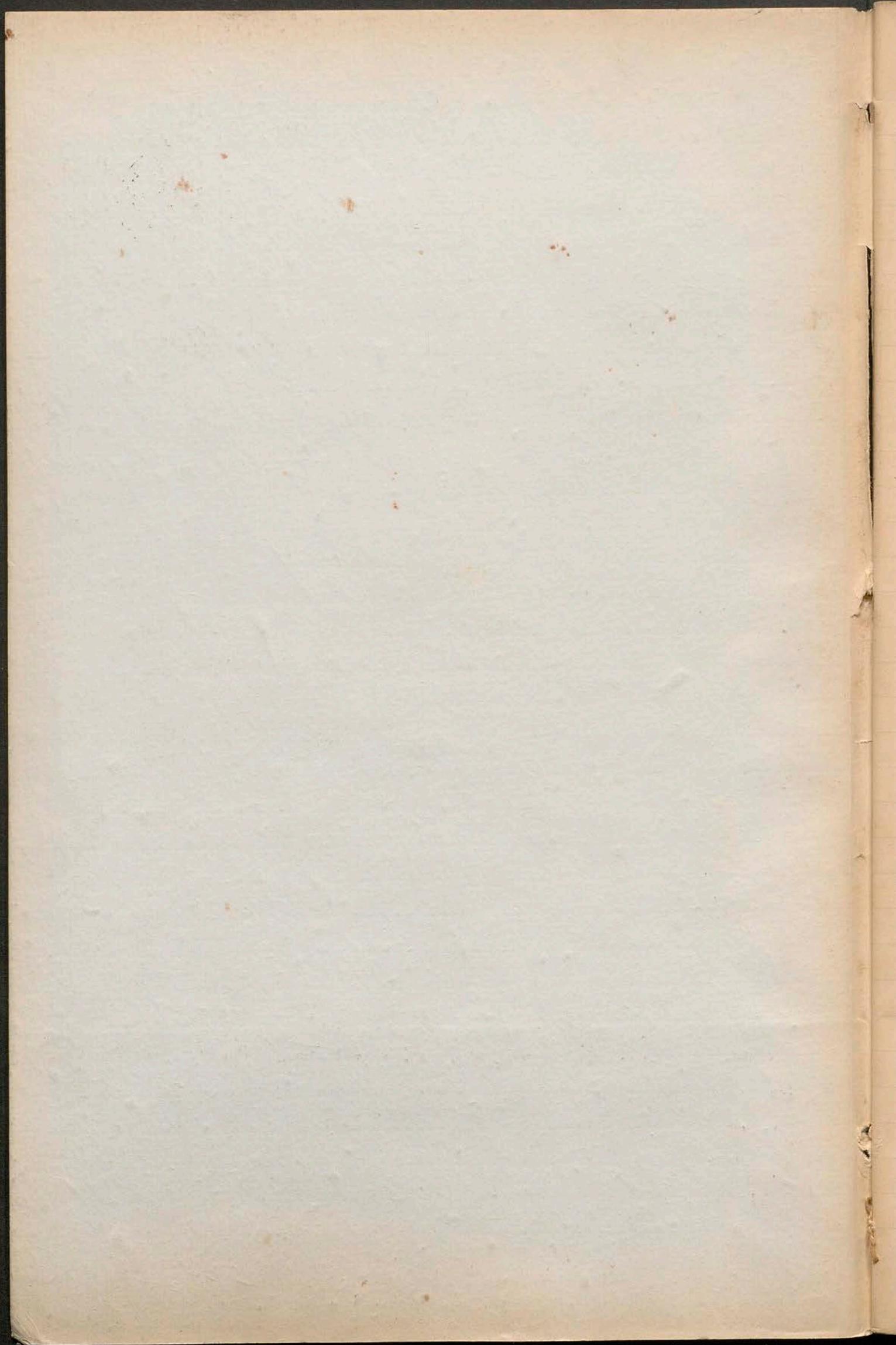
594

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi portant approbation de la Convention signée à La Haye le 17 juillet 1905, réglant dans plusieurs matières de **droit international privé** relatives à la procédure civile les rapports entre la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suède et la Suisse. (N^{os} 343, année 1908.)

(Nommée le 21 janvier 1909.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BESNARD.
- 2^e — LOZÉ. *Président*
- 3^e — D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.
- 4^e — CHARLES DUPUY.
- 5^e — Antony RATIER.
- 6^e — Louis MARTIN.
- 7^e — Pierre BAUDIN.
- 8^e — Paul LE ROUX. *Secrétaire et rapporteur*
- 9^e — AUBRY.



Séance du 22 Janvier 1909
Le Président désigné est M. L. Luge
Le Secrétaire
Le rapporteur



Le Président

Le Secrétaire

A. Luge

Paul Luge

Séance du 4 Février
M. Paul de Roux lit son rapport
qui est autorisé à déposer

Le Président

Le Secrétaire

A. Luge

Paul de Roux

Séance du 9 Février
Monsieur Paul de Roux lit les trois rapports 1° sur la convention
avec le Mexique 2° sur les conventions relatives à des questions
de droit international privé, signées à La Haye en 1908 (conflict de lois relatives
aux effets du mariage et d'interdiction et les mesures de protection analogues)
Il est autorisé à déposer

Le Secrétaire

Le Président

Paul de Roux

A. Luge